

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice: 65 Reçu en Préfecture le : 10/07/2024

ID Télétransmission: 033-213300635-20240709-136922-DE-

Date de mise en ligne: 12/07/2024

certifié exact,

Séance du mardi 9 juillet 2024 D-2024/229

Aujourd'hui 9 juillet 2024, à 14h06,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

suspension de séance de 17H07 à 17H19

Etaient Présents:

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Aziz SKALLI, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 15h50, Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15h50,

Monsieur Fabien ROBERT présent jusqu'à 15H56, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 16H30, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 17h07

Madame Céline PAPIN présente jusqu'à 17h20 et Monsieur Cyrille JABER présent à partir de 16H30

Excusés:

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIERE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Adhésion de la Ville de Bordeaux à l'association RESSAC, réseau national des RESSourceries Artistiques et Culturelles pour l'année 2024. Autorisation

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En conformité avec les objectifs de sa feuille de route culturelle, la culture en partage, la Ville de Bordeaux a mis en place au début de l'année 2024 une Ressourcerie culturelle municipale au sein de la base sous-marine à l'attention de ses établissements culturels et des directions de la Ville. L'enjeu de ce projet est de devenir démonstrateur en matière de transition écologique dans le domaine de l'économie circulaire et du réemploi de matériaux issu de l'activité culturelle et évènementielle. Davantage qu'une simple plateforme de logistique de matériaux et de mobiliers, la Ressourcerie porte l'ambition de permettre la généralisation des pratiques de réemploi et une montée en compétence des personnels municipaux dans le domaine de l'écoconception et de l'économie circulaire. Elle doit être un outil d'accélération de la transformation des pratiques professionnelles de la régie technique à la direction artistique (impact sur la politique d'achat, les conditions de montage, les plannings, les coûts, l'évaluation de l'impact carbone).

Depuis 2020, le réseau RESSAC, réseau national des RESSourceries Artistiques et Culturelles (association loi 1901) réunit les acteurs du réemploi culturel et accompagne la transition écologique des productions créatives, artisanales et évènementielles. Son objectif est de promouvoir des pratiques plus responsables, durables et à faible impact carbone dans ces secteurs.

Ce réseau est composé :

- de 9 ressourceries culturelles présentes dans 6 régions
- d'une plateforme numérique de mise en ligne Récupscène
- d'une éco-scénographe
- d'une agence-conseil spécialisée dans l'accompagnement bas carbone/RSE de l'audiovisuel, du cinéma et de la publicité
- d'un indépendant du secteur culturel.

Les missions du RESSAC sont d'accompagner le développement des ressourceries culturelles en faisant appel à l'expertise de ses membres, de sensibiliser les acteurs culturels et collectivités territoriales à la transition écologique du secteur et de faire évoluer les pratiques pour une économie circulaire.

L'adhésion au réseau RESSAC représente une opportunité d'intégrer un réseau professionnel apprenant dans une logique de coopération et de visibilité des pratiques professionnelles en matière de transition et de réemploi. Il est aujourd'hui proposé d'intégrer ce réseau et de souscrire à cette adhésion pour l'année 2024 pour un montant de 100 €.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Adhérer au réseau RESSAC pour l'année 2024
- Engager et mettre en paiement la contribution financière correspondante, soit 100 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 juillet 2024

P/EXPEDITION CONFORME,